

**COMPTE RENDU DE LA 8ÈME ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES  
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015  
TENUE LE MARDI 21 AVRIL 2015 À 14 h, AU LOCAL F-240**

<b>Présences :</b>	Brigitte Aubin, Luc Boyer, Julien Lapan, Simon-Philippe Lebel, Paul-Antoine Jetté, France Perreault, Éline-Marie Rouleau, Sylvie Roy, Patrice Sénécal, Céline Thifault, Patricia Tremblay, Dominique Trudel et Jean-Luc Trussart
<b>Absences motivées :</b>	Luc Grenier, Christine Paré et Jocelyn Rivest
<b>Invités :</b>	Benoit Brousseau et Isabelle Deslauriers
<b>Président d'assemblée :</b>	Louis Gendron
<b>Secrétaire :</b>	Chantale Gagné

---

**8.1 Identification des présences et constatation du quorum**

Le quorum est constaté et la réunion débute à 14 h 05.

**8.2 Adoption du projet d'ordre du jour**

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

***CDEL150421-01***

*Sur une proposition de Jean-Luc Trussart, dûment appuyée par Paul-Antoine Jetté, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié comme suit :*

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

**8.1 Identification des présences et constatation du quorum**

**8.2 Adoption du projet d'ordre du jour**

- 8.3 Adoption du compte rendu de la réunion du 24 mars 2015**
- 8.4 Suivi du compte rendu du 24 mars 2015**
- 8.5 Présentation du profil scolaire des étudiants – Automne 2013**  
*Invité : Benoit Brousseau*
- 8.6 Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption de la révision de la grille de cours du programme *Conseil en assurances et en services financiers***  
*Par Patricia Tremblay et Jean-Luc Trussart*  
*Invitée : Isabelle Deslauriers, coordonnatrice du programme*
- 8.7 Plan de développement des programmes d'études**  
*Par Patricia Tremblay*
- 8.8 Autres points**  
8.8.1 Grille AEC en Techniques d'éducation à l'enfance (J. Lapan)
- 8.9 Information**
- 8.10 Prochaine rencontre : le mardi 19 mai 2015**
- 8.11 Levée de l'assemblée**

*Adoptée à l'unanimité.*

**8.3 Adoption du compte rendu de la réunion du 24 mars 2015**

Les membres ont reçu le projet du compte rendu de la réunion du 24 mars 2015 avec la convocation.

On demande d'ajouter le commentaire suivant au point 7.4 du compte rendu traitant des orientations et des axes de développement du plan stratégique 2015-2019 du Cégep régional de Lanaudière, soit *Les membres se disent heureux de constater que l'enjeu 2 mentionne l'importance de transmettre aux étudiants des savoirs propres à la culture générale. Par contre, ils suggèrent de bonifier l'enjeu 2.1 en ajoutant « ouverture à l'international ».*

Toujours dans le point 7.4, la phrase suivante sera ajoutée au premier paragraphe de la page 3 : *Les membres rappellent l'importance de respecter l'autonomie des collèges au niveau de la pédagogie.*

Finalement, au point 7.10 relatif à la présentation du service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) du Service de la formation continue, le paragraphe suivant devrait se lire comme suit : *Diane Pepin et Julye Vézina présentent la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) du Service de la formation continue. Elles effectuent l'historique de la RAC et font part également des services actuels et nouveaux ainsi que du processus mis en place pour effectuer des demandes. Elles précisent que le diplôme émane du Cégep qui est porteur du programme.*

#### **CDEL150421-02**

*Sur une proposition de France Perreault, dûment appuyée par Simon-Philippe Lebel, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 24 mars tel que modifié.*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **8.4 Suivi du compte rendu de la réunion du 24 mars 2015**

Sans objet.

#### **8.5 Présentation du profil scolaire des étudiants – Automne 2013**

Benoit Brousseau dépose séance tenante le profil scolaire des étudiants de l'automne 2013. Il porte à l'attention des membres que seuls trois indicatifs ont été retenus, soit le taux de réussite des étudiants qui ont réussi tous leurs cours à la première session, le taux de réinscription en 3<sup>e</sup> session (même collège, même programme) et le pourcentage d'étudiants diplômés dans les délais prescrits et un an après la durée prescrite (même programme, même collège).

Il passe en revue ces données. Des analyses plus approfondies seront réalisées ultérieurement en ce qui a trait à la clientèle du Tremplin DEC afin de mieux comprendre le comportement des étudiants inscrits dans ce programme.

On indique qu'il aurait été intéressant d'ajouter la moyenne générale du secondaire aux données.

Les membres sont informés que le système d'information des programmes (SIP) aidera à documenter ces statistiques. En effet, en collaboration avec les comités de programmes, des tableaux de bord seront élaborés afin de répondre à leurs questionnements et leur permettre d'améliorer en continu les programmes et les pratiques.

Pour les prochaines présentations, il est suggéré de scinder la formation générale, la formation complémentaire et la formation spécifique.

Louis Gendron indique qu'il s'agit d'un outil intéressant pour l'approche programme dans une perspective d'amélioration continue et il remercie Benoit Brousseau pour sa présentation.

Ce document sera disponible sur Moodle.

#### **8.6 Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption de la révision de la grille de cours du programme *Conseil en assurances et en services financiers***

Par Patricia Tremblay et Jean-Luc Trussart

Invitée : Isabelle Deslauriers, coordonnatrice du programme

D'entrée de jeu, Patricia Tremblay informe les membres que les cégeps offrant le programme *Conseil en assurance et en services financiers* ont été informés, l'automne dernier, par l'Autorité des marchés financiers (AMF), que cette dernière procédait à la modification de ses critères d'accréditation, et ce, dès janvier 2016. L'AMF a ajouté quatre nouvelles compétences pour être admissibles aux examens. Celles-ci ont été communiquées en janvier dernier aux cégeps dispensant le programme. Patricia Tremblay mentionne que cette grille a reçu l'aval du comité de programme et toutes les disciplines impliquées ont été consultées et sont en accord avec les modifications proposées.

Toutefois, elle souligne que le changement de discipline à l'égard du cours *Déontologie, conformité et pratique professionnelle*, anciennement *Droit des assurances*, a fait l'objet de désaccord de la part du département de Techniques juridiques. Bien que la direction reconnaisse l'expertise de ce département pour les aspects législatifs, elle a convenu que l'évaluation de ce cours se ferait par des experts en assurances. Patricia Tremblay ajoute que le contexte de réalisation, la compétence finale à évaluer, le profil de sortie et l'expertise des finissants ont guidé cette décision.

À ce propos, on mentionne qu'il serait important que le Cégep se dote de balises précises pour définir la contribution des disciplines contributives dans les différents programmes. Louis Gendron stipule que lors de la révision de la PIGeP, il est prévu de modifier certaines dispositions à cet égard.

Isabelle Deslauriers fait part aux membres des quatre nouveaux critères transmis par l'AMF, soit :

- Établir une pratique professionnelle éthique conforme aux règles;
- Recommander des produits d'assurance-vie (individuels ou collectifs);
- Recommander des produits contre la maladie ou les accidents graves (individuels ou collectifs);
- Recommander des fonds distincts de rentes individuelles et de régimes de rentes collectives.

Ces compétences n'avaient pas été intégrées lors de l'élaboration du programme, puisque l'obtention d'un DEC à lui seul permettait aux étudiants de s'inscrire aux examens. Dorénavant, les étudiants doivent démontrer l'atteinte de ces compétences pour s'inscrire à l'examen. Pour ce faire, le département a dû procéder à l'ajout de 45 heures de cours. Ces modifications ont entraîné une révision du programme et, par conséquent, de la grille de cours. Les enseignants ont profité de cette révision pour pallier aux problèmes de cohérence identifiés dans la grille durant l'implantation du programme.

Dans le but d'aider à la révision de la grille, un logigramme de compétences a été élaboré. Le département a revu l'arrimage des cours, les préalables et l'ordonnancement logique des cours. Elle passe en revue la nouvelle grille.

En réponse à un questionnement soulevé en rapport à l'importance accordée à l'anglais dans cette nouvelle grille, Isabelle Deslauriers précise qu'il s'agit d'une tendance dans le monde des affaires. De plus, Patricia Tremblay souligne que les conseillers interrogés lors de l'analyse de fonction, en février dernier, ont confirmé utiliser l'anglais à tous les jours, même s'ils travaillent à Québec. L'étudiant diplômé doit donc être à l'aise et fonctionnel également en anglais dès son entrée sur le marché du travail.

### **CDEL150421-03**

*Sur une proposition de Paul-Antoine Jetté, dûment appuyée par Brigitte Aubin, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement pour l'adoption de la révision de la grille de cours du programme Conseil en assurances et en services financiers.*

Sylvie Roy, représentant le département de Techniques juridiques, demande le vote.

*Pour :* 9

*Contre :* 1

*Abstentions :* 3

*Adoptée à la majorité.*

Patricia Tremblay profite de l'occasion pour remercier Jean-Luc Trussart pour sa grande collaboration dans ce dossier.

À son tour, Louis Gendron remercie Isabelle Deslauriers pour sa présentation.

## 8.7 Plan de développement des programmes d'études

*Par Patricia Tremblay*

Ce document a été transmis avec la convocation.

Patricia Tremblay indique que le Service des programmes et du développement pédagogique réfléchit à revoir les programmes de façon continue. Elle fait part aux membres des objets prévus au plan de développement des programmes d'études.

Il est suggéré d'ajouter dans le cycle de gestion le parcours Tremplin DEC. Patricia Tremblay prend note de ce commentaire.

On souligne également que dans les mécanismes d'assurance-qualité de la CEEC, les sous-critères mentionnent la réussite qui n'apparaît pas dans ce tableau. Étant donné que l'on souhaite que la réussite soit l'affaire de tous, il est important d'inclure cet objet.

Patricia Tremblay ajoute que ce document ne fait pas état du plan de travail complet du Service des programmes et du développement pédagogique et qu'il ne présente que le cycle prévu de gestion des programmes d'études pour les cinq prochaines années. D'autres objets, comme la Politique de valorisation de la langue et le développement pédagogique seront inclus dans ce plan.

Elle souhaite doter les programmes d'un outil de gestion et d'information sur les étudiants afin que les comités de programme et les départements puissent améliorer plus rapidement certains aspects des programmes d'études.

En lien avec l'autoévaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance-qualité de la CEEC, on se questionne sur les répercussions que cet exercice aura sur la tâche des enseignants. Louis Gendron indique que des discussions sont à prévoir en commission des études ultérieurement.

## 8.8 Autres points

### 8.8.1 Grille AEC en Techniques d'éducation à l'enfance (J. Lapan)

Sylvie Roy informe l'assemblée que la coordonnatrice du département de Techniques d'éducation à l'enfance lui a fait part qu'il y avait une nouvelle grille pour l'AEC. Cette dernière s'est dite surprise de ne pas avoir été consultée à ce propos étant donné que le département de Techniques d'éducation à l'enfance du collège constituant de L'Assomption est le département porteur pour cette AEC.

Sylvie Roy ajoute que cette nouvelle grille n'a pas été soumise à la commission des études. Patricia Tremblay indique que cette problématique avait déjà été discutée avec la coordonnatrice du département et la position de l'Association des techniciens en éducation à l'enfance a été également partagée dans le réseau. Comme le CRLA a acheté cette AEC d'un autre collège, il est donc pensable que ce soit les enseignantes du collège possédant l'AEC qui ont mené le processus de consultation. Patricia Tremblay ajoute qu'une vérification sera faite sur le processus utilisé pour cette révision et des suivis seront faits en rapport à cette situation.

## 8.9 Information

Sans objet.

## 8.10 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le mardi 19 mai 2015 et sera précédée d'un dîner à 12h30.

## 8.11 Levée de l'assemblée

**CDEL150421-04**

*Il est proposé par Elaine-Marie Rouleau de lever la séance à 16h05.*

*Adoptée à l'unanimité.*

---

Louis Gendron  
Directeur du collège constituant de L'Assomption  
et président d'assemblée